

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La société **AUTHÔT** est une société par actions simplifiée au capital social de 23 268,00 euros, dont le siège social est situé 52 avenue Pierre Semard 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL le 07/04/2016 sous le numéro 788 502 680.

La société **AUTHÔT** est représentée par Monsieur FRAYSSE Olivier Édouard Gérard en qualité de Président.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

AUTHÔT

52 avenue Pierre Semard 94200 Ivry-sur-Seine

Tél. : 01.58.46.86.88

E-mail : contact@authot.com

La Société **AUTHÔT** a pour activité de proposer aux Clients :

- Un service de retranscription d'enregistrements audio en texte, multilingue, automatique et avec relecture humaine ;
- Un service de sous-titrage en ligne avec synchronisation et/ou incrustation des sous-titres ;
- Un service de traduction en plusieurs langues.

Dans ce cadre, **AUTHÔT** fournit au Client les Services ci-dessous détaillés, sous une forme et selon les modalités qu'elle estimera les plus appropriées.

AUTHÔT se réserve le droit de proposer tout autre Service, selon des modalités dont elle seule sera juge.

La vente et les caractéristiques principales des Services proposés aux Clients sont accessibles sur le site Internet de la société, disponible au lien suivant : <https://app.authot.com/>

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront la signification suivante :

« **APPLICATION** » : désigne la plateforme en ligne permettant d'accéder aux Services.

« **CLIENT** » : désigne toute personne qui souscrit aux Services proposés.

« **CONDITIONS GENERALES DE VENTE** » ou « **CGV** » : désigne le présent document.

« **CONTRAT** » : désigne l'accord intervenu entre les Parties, au titre de l'exécution du Service par la Société AUTHÔT au profit du Client, après acceptation par le Client des présentes et paiement de sa commande, dans les conditions ci-après définies.

« **ESPACE PERSONNEL** » : désigne l'interface permettant au Client de gérer son utilisation des Services sous une forme et selon les moyens techniques que la Société AUTHÔT juge les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

« **PARTIE(S)** » : désigne individuellement la Société ou un Client et collectivement la Société et un Client.

« **SERVICE** » : désigne les services de retranscription automatique, avec relecture, de traduction, de synchronisation de sous-titres, d'incrustation de sous-titres vendus par la Société AUTHÔT.

« **SITE** » : désigne le site internet de la Société AUTHÔT. La Société est propriétaire et éditrice de son Site.

« **SOCIÉTÉ** » : désigne la société AUTHÔT.

ARTICLE 3 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont notamment pour objet de proposer à la vente des Services de transcription d'enregistrements audio en texte, en langue française, de traduction et d'incrustation de sous-titres proposés par **AUTHÔT** auprès du Client.

Elles décrivent ainsi les Services proposés par la Société et les conditions dans lesquelles les Clients commandent ledit Service.

Les Services sont fournis à travers une Application web accessible :

- Soit sur le site internet <http://app.authot.com> ;
- Soit sur mobile ou tablettes via live.authot.com et in.authot.com. L'Application Mobile devant être téléchargée à partir de plateformes de téléchargements d'applications.

Le site <http://app.authot.com> permet la retranscription automatique, multilingue et la retranscription avec relecture humaine et exportation de sous-titres pour des vidéos.

Le site live.authot.com permet la retranscription en direct, le sous-titrage en direct et de la traduction en direct. L'ensemble de ces services est multilingue.

Le site in.authot.com permet d'incruster des sous-titres (multilingue) dans une vidéo.

L'ensemble de ces sites constituent également les services proposés par **AUTHÔT**.

Les Conditions Générales de Vente précisent en outre les modalités de règlement et d'exécution de la Vente du Produit et du Service.

ARTICLE 4 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article L 441-1 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les la Société **AUTHÔT** et les Clients.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société **AUTHÔT** fournit aux Clients les Services exposés sur le Site.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les ventes conclues par la Société auprès des Clients de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents des Clients, et notamment les Conditions Générales d'Achat.

Autrement dit, les Conditions Générales de Vente de la Société **AUTHÔT** priment sur les Conditions Générales d'Achat du Client.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de la Société.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

La Société est en droit d'y apporter toutes les modifications qui lui paraîtront utiles.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent également aux Clients non professionnels (consommateurs). Les Clients consommateurs disposent des protections conférées par les dispositions du Code de la consommation.

ARTICLE 5 – DURÉE DES SERVICES

Les Services sont souscrits dans le cadre de l'achat de crédit sur le Site débutent à la date d'effet de l'achat, pour la période de validité indiquée sur le Site.

ARTICLE 6 – ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Les services proposés par AUTHÔT s'adressent :

- Aux personnes exerçant dans le milieu de l'audiovisuel souhaitant la retranscription de rushes de leurs entretiens ou documentaires et bénéficier de timescodes ;
- Aux personnes dans l'éducation souhaitant sous-titrer leurs formations en ligne et rendre accessibles leurs contenus numériques ou alors étant intéressé par la traduction pour une ouverture internationale de leurs cours en ligne ;
- Aux particuliers souhaitant par exemple une retranscription d'entretien ou d'interviews pour un mémoire ou une thèse ;
- Aux grands médias souhaitant une retranscription de leurs fichiers ou étant intéressés par le sous-titrage et la traduction par exemple ;
- Aux institutions souhaitant avoir une retranscription de leurs colloques, assemblées ou auditions ;
- Aux sociétés privées étant intéressées par la retranscription de leurs conférences et réunions.

Les personnes auxquels les services proposés par AUTHÔT sont détaillés dans la rubrique « POUR QUI » accessible au lien suivant : <http://www.authot.com/fr/pour-qui/>

ARTICLE 7 – INSCRIPTION AUX SERVICES

Article 7.1 – Demande d'inscription via l'Application

Afin d'accéder aux Services, le Client doit effectuer une demande d'inscription en remplissant le formulaire prévu à cet effet dans l'Application, Internet ou Mobile.

Le Client doit remplir l'ensemble des champs marqués comme obligatoires. Aucune demande d'inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

AUTHOT peut inviter le Client à lui fournir toutes les informations complémentaires qu'elle jugera utiles.

AUTHOT informe le Client de l'acceptation ou du refus de sa demande d'inscription par email, à l'adresse fournie dans le formulaire.

AUTHOT se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription, à sa libre discrétion et sans avoir à justifier de motifs.

Le Client dont la demande d'inscription serait refusée ne pourra exercer aucun recours ni solliciter une quelconque indemnité.

Article 7.2 – Par l'intermédiaire de la Société AUTHÔT

Lorsque le Client aura fourni ses informations, l'inscription du Client peut être réalisée directement par **AUTHÔT**.

AUTHÔT fait ensuite parvenir au Client son identifiant et son mot de passe par email, afin qu'il puisse accéder à son Compte.

Le Client garantit que toutes les informations qu'il fournit à **AUTHÔT** sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Le Client est informé et accepte que les informations fournies à **AUTHÔT** aux fins d'inscription ou de mise à jour de son Compte valent preuve de son identité.

Les informations saisies par le Client l'engagent dès leur validation.

Le Client s'engage à mettre à jour ces informations en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés

ARTICLE 8 – COMPTE DU CLIENT

Une fois son inscription finalisée, le Client se voit attribuer un compte à son nom lui donnant accès à un espace personnel qui lui permet de gérer son utilisation des Services sous une forme et selon les moyens techniques que la Société **AUTHÔT** juge les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

Le même Compte peut être utilisé à la fois sur les Applications Internet.

Le Client peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de son identifiant de connexion et de son mot de passe.

Il est seul responsable de la confidentialité de ceux-ci et de leur éventuelle communication à des tiers.

À ce titre, le Client est informé et accepte qu'une seule personne à la fois puisse être connectée à un Compte donné.

Toute utilisation des Services effectuée avec l'identifiant et le mot de passe du Client est réputée effectuée par celui-ci, le Client en restant dès lors seul responsable. Le Client décharge ainsi expressément **AUTHÔT** de toute responsabilité en cas d'utilisation par un tiers de ses éléments d'identification. Il doit immédiatement contacter **AUTHÔT** aux coordonnées mentionnées des présentes s'il remarque que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à **AUTHÔT** le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

ARTICLE 9 – DESCRIPTION DES SERVICES

L'adresse <https://app.authot.com> permet au Client un accès gratuit au site. Le Site est accessible en tout lieu à tout Utilisateur ayant un accès à Internet.

La Société **AUTHOT** ne saurait être reconnue responsable en cas d'inaccessibilité du Site liée à la connexion internet du Client, à son matériel informatique ou encore en cas de blocage ou de censure d'Internet présent dans certains pays.

Tous les frais pour accéder au Site (matériel informatique, logiciels, connexion internet, etc.) sont supportés par le Client.

AUTHÔT propose aux Clients une solution de transcription d'enregistrements audio en texte, de relecture, de sous-titrage ainsi que de traduction. Dans ce cadre, **AUTHÔT** fournit au Client les Services ci-dessous, sous une forme et selon les modalités qu'elle estimera les plus appropriées.

AUTHÔT se réserve le droit de proposer tout autre Service, selon des modalités dont elle sera seule juge.

Les services de retranscription fonctionnent sous la forme de crédits d'heures sur votre compte app.authot.com.

Le crédit est décompté à la seconde près et est valable pendant une durée limitée de (3) trois ans. Le Client peut consulter le solde de votre compte depuis l'onglet [Mon compte](#).

Article 9.1 – Le Service de Retranscription Automatique

Le Client peut envoyer à **AUTHÔT**, à travers son Espace Personnel, le ou les fichiers audio ou vidéo qu'il souhaite voir retranscrit(s) en texte.

Les formats et durées de fichiers acceptés par **AUTHÔT** sont précisés dans l'Application. **AUTHÔT** se réserve le droit de limiter les formats et durées, à sa libre discrétion, à tout moment.

Lorsqu'il utilise l'Application Mobile, le Client a la possibilité d'envoyer directement à **AUTHÔT**, à partir de l'Application, un Enregistrement qu'il réalise avec son téléphone mobile ou sa tablette.

Les Enregistrements transmis à **AUTHÔT** sont lisibles à tout moment, dans l'Espace Personnel du Client, à l'aide d'un lecteur audio. L'Espace Personnel ne comporte en revanche aucune copie téléchargeable des Enregistrements, qu'il appartient au Client de sauvegarder.

S'agissant des fichiers vidéo, il est précisé que seule leur bande-son est lisible dans l'Espace Personnel du Client et susceptible de transcription par l'Application. À la demande du Client, **AUTHÔT** à l'autorisation d'accéder au(x) fichier(s) vidéo concerné(s) et effectuer toute opération nécessaire sur lesdits fichier (modification, correction, destruction, etc.)

Le Client ne peut faire transcrire qu'un Enregistrement à la fois, à moins qu'il n'ait souscrit une option de transcription simultanée des Enregistrements. Dans ce cas, la souscription de cette option, ainsi que le nombre d'Enregistrements pouvant être transcrits simultanément sont précisés dans les conditions particulières.

La transcription d'un Enregistrement en texte est mise à la disposition du Client dans son Espace Personnel dans le délai moyen d'une (1) heure à compter de la fin de la réception de l'Enregistrement correspondant par **AUTHÔT**.

Le Client est informé et accepte que cette durée puisse toutefois être plus longue, notamment du fait de la mauvaise qualité des Enregistrements, de leur taille et/ou de la disponibilité des serveurs.

Le Client peut choisir d'être informé par email de la mise à disposition de ses Transcriptions.

Les Transcriptions sont accessibles à tout moment dans l'Espace Personnel du Client, qui peut les consulter ou les supprimer librement.

Lorsque le travail convient du Client, il peut alors exporter la transcription au format qu'il souhaite (.docx, .txt, timecode, html ou encore .srt pour des sous-titres).

Actuellement, **AUTHÔT** retranscrit une quarantaine de langues sur l'application **AUTHÔT**.

Lors de l'envoi de du fichier audio/vidéo, le Client doit sélectionner la langue de son fichier.

Si le Client dispose de plusieurs langues dans un même fichier alors il faudra l'envoyer plusieurs fois en sélectionnant l'une des langues à chaque fois.

Article 9.2 – Le Service de Relecture de la Transcription Automatique

Le Client a la possibilité de solliciter la Société **AUTHÔT** pour son service de relecture permettant un rendu professionnel et fidèle des propos retranscrits.

Le Client doit envoyer son fichier audio ou vidéo sur app.authôt.com en sélectionnant l'option « Avec relecture ».

Il obtiendra la retranscription créée par le système puis corrigée et validée par l'équipe de correcteurs et validateurs de la Société **AUTHÔT**.

Le Client pourra alors l'exporter au format qu'il souhaite (.docx, .txt, timecode, html ou encore .srt pour des sous-titres).

Article 9.3 – Le Service de Sous-Titrage

Si le Client souhaite insérer un sous-titre professionnel dans ses vidéos, l'Application **AUTHÔT** offre un service de synchronisation dans lequel une équipe travaille manuellement le sous-titre afin de le calibrer parfaitement à la vidéo.

Le fichier sous-titres est livré au Client au format de son choix parmi ceux disponibles sur l'Application (.srt, vtt .ass).

Il est possible de personnaliser la vidéo du Client avec une mise en forme particulière de ces sous-titres (police, couleur spécifique, taille, contour, positionnement).

Article 9.4 – Le Service de Traduction

L'Application propose un service de traduction comprenant plus d'une centaine de combinaisons de langues afin de rendre les vidéos des Utilisateurs accessibles dans le monde entier grâce au sous-titrage multilingue.

La Société **AUTHÔT**, afin de rendre une traduction la plus fidèle possible, travaille avec un réseau de traducteurs professionnels natifs du pays pour traduire les fichiers audio ou vidéo.

ARTICLE 10 – CONDITIONS DE VENTE

La vente et les caractéristiques principales des services proposés aux Clients sont accessibles sur le site Internet de la Société **AUTHÔT**.

Les fonctionnalités du Service sont définies sur le Site internet.

Toute addition ou modification de fonctionnalité en cours de commande fera l'objet d'une modification tarifaire.

Le Client reçoit à la suite de sa commande des instructions.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code civil).

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Services et Produits ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par la Société, par courrier électronique, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix et de l'acompte dû.

La société **AUTHÔT** se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 11 – PROCESSUS D'ACHAT

Le processus d'achat se déroule de la façon suivante :

- Signature d'un devis avec la mention Bon pour accord ;
- Envoi d'un bon de commande en référence au devis ;
- Achat en ligne depuis la rubrique « Commande ».

ARTICLE 12 – TARIFS

Article 12.1- Prix du Service

Dès le début de l'inscription, **AUTHÔT** propose une version d'essai gratuite de 10 minutes de retranscription automatique.

Le prix du Service est indiqué sur le Site internet de la Société **AUTHÔT**.

Il est exprimé en Euros et toutes taxes françaises comprises, sauf mentions contraires.

AUTHÔT se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou des réductions de prix. Celles-ci seront alors précisées dans les conditions particulières.

Article 12.2 – Tarifs des Services

Les tarifs des Services proposés par **AUTHÔT** sont consultables dans la rubrique « TARIF » accessible via le lien suivant : <http://www.authot.com/fr/tarifs/>

Le modèle économique de la Société **AUTHÔT** est basé sur la vente de crédit d'heures ou de minutes de retranscription automatique, avec relecture humaine, de sous-titrage, de traduction. Le détail des services est accessible au lien suivant : <http://www.authot.com/fr/nos-services-authot/>

Ainsi, le crédit est valable pour une durée limitée à trois (3) ans. La tarification est dégressive avec le volume.

Le paiement est dû pour chaque Service souscrit même en cas de non-utilisation du crédit.

Article 12.3 – Devis

La société **AUTHÔT** propose aussi la formalisation de devis.

À la réception du devis signé ou du bon de commande, **AUTHÔT** facture.

ARTICLE 13 – RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés au Client comprennent les rabais et ristournes que la société **AUTHÔT** serait amenée à octroyer en fonction du nombre, en une seule fois, ou de la régularité des commandes passées.

ARTICLE 14 – RÉVISION

Le prix pourra être révisé d'un commun accord entre les parties, ce qui donnera lieu à la signature de nouvelles conditions particulières.

ARTICLE 15 – ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

ARTICLE 16 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement du prix des Services s'effectue par carte bancaire directement depuis l'application **AUTHÔT** dans rubrique « Commande ».

Le paiement du prix du Service peut être effectué par prélèvement automatique ou par virement bancaire.

L'Utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin. Il garantit à **AUTHÔT** qu'il dispose des autorisations nécessaires pour régler le prix des Services selon le mode de paiement choisi.

ARTICLE 17 – DROIT DE RÉTRACTATION

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS LEGALES EN VIGUEUR ET PLUS PARTICULIEREMENT L'ARTICLE L. 221-18 DU CODE DE COMMERCE, DANS LE CADRE D'UNE COMMANDE EFFECTUEE A DISTANCE, LE CLIENT DISPOSE D'UN DELAI DE RETRACTATION DE QUATORZE (14) JOURS FRANCS A COMPTE DU PAIEMENT DE LADITE COMMANDE.

LES DEMANDES D'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION SONT ADRESSEES AU SERVICE-CLIENT DE LA SOCIETE :

(I) PAR EMAIL (A L'ADRESSE : CONTACT@AUTHOT.COM) ;

(II) PAR COURRIER POSTAL (A L'ADRESSE : AUTHÔT - 52 AVENUE PIERRE SEMARD 94200 IVRY-SUR-SEINE).

CES DEMANDES DOIVENT INDIQUER :

CERTAINES INFORMATIONS PERSONNELLES DU CLIENT (NOM ; PRENOM ; NUMERO DE TELEPHONE ; ADRESSE E-MAIL) ;

LA DATE ET LIEU AUXQUELS EST REALISEE LA DEMANDE D'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION.

ELLES PEUVENT ETRE EFFECTUEES EN UTILISANT LE FORMULAIRE PREVU A CET EFFET EN ANNEXE DES PRESENTES (ANNEXE 1).

TOUTEFOIS, EN ACCEPTANT LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE, LE CLIENT :

(I) ACCEPTE EXPRESSEMENT QUE L'EXECUTION DU SERVICE PUISSE COMMENCER AVANT L'EXPIRATION DU DELAI DE RETRACTATION QUI LUI EST ACCORDE PAR L'ARTICLE L. 221-18 DU CODE DE LA CONSOMMATION ;

(II) EN CONSEQUENCE, RENONCE EXPRESSEMENT A CE DROIT DE RETRACTATION, DANS CE CAS PARTICULIER.

ARTICLE 18 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du Site internet de la Société **AUTHÔT** est la propriété de la Société et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, la Société reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., présent sur l'Application.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de la Société qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 19 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Dans le cas où les effets d'un événement de force majeure se prolongeraient au-delà de quatre-vingt-dix (90) jours, le Client pourra résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception et obtenir le remboursement du Produit ou du Service dont il n'a pas pu bénéficier.

Dans le cas où une partie du Service a déjà été effectuée par la Société **AUTHÔT**, le remboursement ne prendra pas en compte la partie déjà réalisée.

ARTICLE 20 – LITIGES

Pour les Clients professionnels :

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclus en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client sera soumis au **TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**, juridiction exclusivement compétente aux fins des présentes.

Pour les Clients consommateurs :

Les demandes de réclamation des Clients devront être effectuées auprès du service client de la Société **AUTHÔT**.

Après qu'il ait adressé une demande de réclamation à la Société et en cas d'impossibilité de trouver un accord amiable, le Client consommateur est dûment informé qu'il est en droit de recourir à une médiation conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation.

Quelle que soit la Partie désireuse de recourir à une médiation, celle-ci devra au préalable en informer l'autre Partie par le biais d'une lettre recommandée avec accusé de réception, en précisant les motifs du litige.

Par ailleurs, conformément à l'article 14.1 du Règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013, le Client consommateur peut également recourir à la plateforme de règlement en ligne des litiges accessible en suivant le lien ci-après : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&Ing=FR>)

Toute contestation relative aux présentes sera portée devant l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile.

Le Client consommateur a la possibilité de soumettre toute contestation relative aux présentes soit devant la juridiction du lieu où le consommateur demeurerait au moment de la conclusion du Contrat, soit devant celle du lieu de la survenance du fait dommageable.

En tout état de cause, le Client consommateur est dûment informé qu'il est en droit de recourir à une médiation conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation.

ARTICLE 21 – ACCEPTATION DU CLIENT

Toute commande du Service ou du Produit sur le Site suppose l'acceptation préalable expresse et sans réserve des présentes de la part du Client, au moment de la validation de sa commande dans les conditions fixées à l'article 3 des présentes, en suivant les modalités prévues à cet effet sur le Site.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le Client :

- Déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de leurs dispositions ;
- Reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires, afin de s'assurer de l'adéquation du Service ou du Produit proposé par la Société avec ses besoins ;
- Déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

ARTICLE 22 – DROIT APPLICABLE – LANGUE FRANÇAISE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RETRACTATION

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation, dans le respect des conditions prévues à l'Article 17 des présentes Conditions Générales de Vente, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous.

À l'attention de la Société **AUTHÔT**.

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du contrat portant sur la/les commande(s) suivante(s) :

- Référence(s) de/des commande(s) :
- Commandée(s) le :
- N° commande :
- Nom et prénom du Client à l'origine de la commande :
- Adresse du Client à l'origine de la commande :
- Téléphone du Client à l'origine de la commande :
- Email du Client à l'origine de la commande :

Signature du Client (en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :